BUREAU DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
19 mai 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- Mme Geneviève Hébert, députée de Saint-François, rapporteure
- Conseillère en relations internationales

BUREAU DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

- M. Joël Godin (Canada), président de la commission
- M. Jacques Krabal (France), secrétaire général parlementaire de l'APF
- Mme Claudine Lepage (France), vice-présidente de la commission
- Mme Sedami Medegan Fagla (Bénin), vice-présidente de la commission
- Mme Nadia El Yousfi (Belgique), rapporteure
- M. Irenée Djaosera (Madagascar), rapporteure
- Conseillers du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

Afin de s'adapter au contexte de la pandémie de COVID-19, l'APF a proposé de tenir des réunions virtuelles de ses commissions et ses réseaux. Le Bureau de la Commission des affaires parlementaires (CAP) a donc été convoqué afin de discuter d'une éventuelle réunion virtuelle de ses membres.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Poursuivre l'implication de la section du Québec dans les travaux de cette commission.

- La rapporteure du Québec a souligné que l'avancement du rapport pouvait aller de l'avant malgré la pandémie. Elle a rappelé la tenue d'un atelier participatif lors de la dernière rencontre de la commission à Abidjan, en juillet 2019. Cet atelier a permis de déterminer les aspects qui intéressaient davantage les parlementaires. La section du Québec est donc en train de terminer la préparation d'un questionnaire qui sera transmis aux sections.

  La section du Québec a également proposé que son secrétaire général intervienne lors de la rencontre de la commission sur l'organisation des parlements face au COVID-19 pour discuter des moyens mis en place. Cette proposition a été acceptée.

  Par ailleurs, la section du Québec sert d'intermédiaire entre la CAP et le Réseau francophone d'éthique et de déontologie, présidé par la Commissaire du Québec, Mme Ariane Mignolet. Il a été convenu de discuter d'un projet de convention entre ce Réseau et l'APF lors de la prochaine rencontre de la commission.

Faire le point sur les travaux de la commission et énoncer les priorités à venir dans les prochains mois.

- La commission a proposé plusieurs nouveaux sujets de rapports. Tout d'abord, la prochaine réunion de la CAP contiendra un point sur l'organisation des parlements en temps de pandémie. Cette première étape servira à auditionner des experts sur le sujet, dont le secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec, puis un projet de rapport suivra. Il a également été proposé d'effectuer un rapport sur la protection des données personnelles dans l'espace francophone. Cette thématique est jugée particulièrement intéressante dans le contexte où de nombreux débats ont lieu sur l'utilisation de la géolocalisation pour lutter contre la COVID-19. Finalement, un autre projet de rapport sur les obstacles à l'initiative législative des parlementaires a été proposé.

AUTRES RÉSULTATS

À la demande de la députée du Québec, un point a été apporté sur les actions de coopération prévues pour l'année 2020. Il a été expliqué que, même si les actions ne pouvaient pas être tenues dans l'année financière pour laquelle elles avaient été approuvées, il ne sera pas possible de les reporter automatiquement pour l'année suivante, soit 2021. Il faudra présenter de nouvelles demandes de financement à l'APF. Une mise à jour devrait être réalisée à ce sujet sous peu.

STATISTIQUES

10	7
participantes et participants	parlements représentés

SUIVIS

Les membres du Bureau ont convenu de tenir la réunion de la commission le 26 juin 2020.